

## Du cadre américain à l'ouvrier chinois, une même menace

*Le Monde de l'économie*, 4 novembre 2008

*Sur 220 millions de salariés européens, 108 millions sont déjà en situation précaire*

Il a pris la poudre d'escampette vendredi 24 octobre. Ni vu ni connu, laissant une ardoise de quatre mois de salaires impayés et les mille employés de son usine, la Chunyu Textile Company, sur le tapis. Ce n'est ni le premier ni le dernier patron chinois à s'enfuir à l'étranger. Le ralentissement de la consommation des pays développés, gros importateurs de produits asiatiques (jouets, tee-shirts, etc.) fabriqués et vendus à bas coûts, fragilise la Chine et son taux de croissance. Elle devrait voir le nombre de ses sans-emploi progresser.

A prendre connaissance de la litanie quotidienne des plans sociaux annoncés depuis plusieurs semaines un peu partout sur la planète, on se dit que Juan Somavia, directeur général du Bureau international du travail (BIT), a eu raison de tirer le signal d'alarme lundi 20 octobre, prévenant que le nombre de chômeurs pourrait atteindre fin 2009 un nouveau record dans le monde, franchissant la barre des 210 millions de personnes. Et encore, prévenait-il, ce ne sont que des estimations, réalisées à partir des prévisions de croissance (révisées à la baisse) du Fonds monétaire international (FMI) et des Nations unies. Certes, un chiffre qu'aucun expert au BIT n'est susceptible de détailler zone par zone, mais qui, selon M. Somavia, *"pourrait même s'aggraver en fonction de l'impact"* du tsunami financier sur l'économie réelle.

*"Nous avons devant nous une crise majeure*, estime Bernard Gazier, professeur à l'université Paris-I Panthéon Sorbonne, coauteur en 2006 avec Peter Auer (BIT) de *L'Introuvable sécurité de l'emploi* (Flammarion). *Comme disait l'un de mes amis, quand on rencontre un gros, gros chat rayé, il vaut mieux l'appeler un tigre.* " Et selon cet économiste, à moins d'une merveilleuse surprise - coordination exemplaire des pays contre la crise, plans d'action efficaces, etc. - le pire en matière d'emploi est à venir. Le marché du travail est en effet un indicateur économique décalé qui réagit *"en général avec un temps de latence de six mois"*. Quand leurs carnets de commandes baissent, les entreprises commencent par réduire le nombre d'heures supplémentaires, puis par ne plus faire appel aux agences d'intérim et enfin par recourir au chômage partiel. Vendredi 30 octobre, le numéro 1 mondial de l'acier ArcelorMittal annonçait l'arrêt *"pour au moins deux trimestres"* des hauts-fourneaux situés sur une douzaine de ses sites européens, afin de faire face à une nette baisse des commandes des constructeurs automobiles. Ces derniers, de Fiat à General Motors en passant par PSA Peugeot-Citroën ou le japonais Honda, ont déjà mis en vacances anticipées des milliers d'ouvriers. *"Si tout cela n'est pas suffisant, les directions des ressources humaines qui ont commencé par geler ou largement restreindre le volume d'embauches vont mettre en place des licenciements"*, explique M. Gazier. Certains groupes ont déjà franchi le pas, à l'instar, par exemple, du fabricant américain d'électroménager Whirlpool, qui prévoit 5 000 suppressions d'emplois d'ici à la fin 2009. *"Nous avons constaté une forte baisse de la demande au troisième trimestre en Amérique du Nord et en Europe et nous ne prévoyons pas vraiment d'amélioration à court terme"*, a déclaré le PDG Jeff Fettig. Présentant, vendredi 31 octobre, des résultats semestriels *"moins bons que prévu"*, Nissan Motor a annoncé la suppression de 3 500 emplois dans des usines en Espagne, au Japon et aux Etats-Unis. Des premières vagues qui pourraient être suivies de beaucoup d'autres.

Alors qu'il réunissait jeudi 30 octobre préfets et trésoriers-payeurs généraux pour les mobiliser face à la crise, Nicolas Sarkozy reconnaissait lui-même qu'on ne pourra *"pas éviter les licenciements"*.

Pour Joël Decaillon, secrétaire confédéral à la Confédération européenne des syndicats (CES), chargé du marché du travail, ces enchaînements chronologiques sont tout ce qu'il y a de plus classique lorsqu'une crise survient. *"Nos services d'études économiques sont en train de recueillir les données transmises par les syndicalistes qui sont sur le terrain. Selon eux, plusieurs pays sont d'ores et déjà en récession et les restructurations ne font que commencer."* Du déjà-vu, certes, mais selon M. Decaillon, le contexte est différent. *"C'est vrai que nous avons vécu d'autres crises, mais celle-ci sera la première à frapper des marchés du travail aussi précarisés"*, indique-t-il. *"Du coup, nous sommes un peu perplexes sur les conséquences à en attendre."* M. Decaillon se réfère, entre autres, aux chiffres publiés dans une étude récente du Centre européen pour la formation professionnelle (Cedefop), où siègent gouvernements, employeurs et syndicalistes : 108 millions de salariés européens sont en situation précaire, 80 millions sont non qualifiés, et 30 millions sont des *working poor* (travailleurs pauvres). *"Aujourd'hui, insiste-t-il, un quart des effectifs de l'automobile européenne sont des intérimaires. C'est de l'inédit..."*

A l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le club des pays les plus riches, Stefano Scarpetta, responsable de la division emploi, estime que la hausse du chômage - dont il attend une forte dégradation d'ici quelques mois - va surtout frapper les jeunes les moins qualifiés et les seniors. *"Les pressions seront très fortes sur les plus de 55 ans pour qu'ils acceptent de partir en retraite anticipée. Quant aux moins de 25 ans, pas ou peu diplômés, les portes des entreprises leur resteront fermées."*

Outre cette précarisation accrue, un sujet préoccupe des économistes : les efforts (notamment demandés par l'OCDE) des gouvernements pour mener des politiques actives de l'emploi risquent de se retourner contre eux et les populations concernées. Les réformes qui ont été menées, notamment en France, vont en effet dans le sens d'une sorte de responsabilité mutuelle entre le demandeur d'emploi et l'Etat indemniseur. Cette philosophie sous-tend que si le chômeur a des droits, il a aussi des devoirs. En contrepartie d'un accompagnement renforcé pour faciliter le retour au travail, le contrôle des demandeurs d'emploi devient plus sévère avec, par exemple, l'obligation d'accepter les offres

proposées sous peine de voir les indemnités réduites ou supprimées. De même, pour répondre aux demandes de flexibilité des entreprises, les procédures de licenciement ont été facilitées, en même temps que la formation et les transferts des droits d'un employeur à l'autre devaient être renforcés. " *Tout cela doit permettre un meilleur fonctionnement des marchés du travail*, juge M. Scarpetta, *mais qu'est-ce que cela va donner en période de récession ? Les demandeurs d'emploi auront beau être motivés, si les offres se tarissent, que se passera-t-il ?* " Réponse dans quelques mois.

Marie-Béatrice Baudet

## Malgré le papy-boom, le chômage repart à la hausse en France

*Le gouvernement parie sur le traitement social et un CDD plus flexible. Une politique controversée*

Alors que le chômage avait fortement baissé sur l'année 2007 et le début 2008, le nombre de demandeurs d'emploi remonte depuis le mois de mai, avec une forte poussée en août. Et les prévisionnistes anticipent la poursuite de ce mouvement, conséquence du ralentissement économique consécutif à la crise financière. Déjà, les plans sociaux se multiplient (Renault, Sanofi-Aventis, Camif, etc.). Le taux de chômage, qui était, au deuxième trimestre, à 7,2 %, son plus bas niveau depuis le début des années 1980, va remonter à 7,4 % fin 2008, selon l'Insee.

La sortie massive du marché du travail des papy-boomers permettra-t-elle de limiter les dégâts ? La population active continue d'augmenter, de 40 000 à 50 000 par an (contre 200 000 en 2000) et cessera de croître vers 2012 ou 2015. Pour faire baisser le chômage et à condition que tous les départs soient remplacés - ce qui n'est pas certain -, " *il faut donc en principe créer au moins 40 000 à 50 000 emplois, contre 200 000 en l'an 2000. La démographie va certes jouer un rôle d'amortisseur en France, mais moins qu'en Allemagne ou en Italie, où la progression de la population active est moins dynamique* ", indique Eric Heyer, directeur adjoint au département analyse et prévision à l'Office français des conjonctures économiques (OFCE). Selon cet institut, avec un taux de croissance de - 0,1 % en 2009, le taux de chômage s'établira en France à 8,3 % à la fin de l'année prochaine, " *ce qui équivaut à 370 000 chômeurs supplémentaires en dix-huit mois. C'est énorme* ", souligne M. Heyer.

Pour faire face à la remontée du chômage, le gouvernement a annoncé une batterie de mesures dont la création de 100 000 contrats aidés, s'ajoutant aux 230 000 déjà inscrits dans le projet de loi de finances pour 2009. Mauvaise idée, pour Gilles Saint-Paul, professeur à l'Ecole d'économie de Toulouse. " *Ces contrats sont du pain bénit pour les politiques car ils infléchissent immédiatement les statistiques du chômage*, dit-il, *mais ils constituent un palliatif à la rigidité de l'économie (charges sociales trop lourdes, etc.). De plus, l'utilité économique de ces emplois n'est pas certaine.* " Selon M. Saint-Paul, " *la récession se combat par des mesures macroéconomiques* " telles que la baisse des taux d'intérêt.

Professeur d'économie à l'université Paris-I, Pierre Cahuc pense aussi que les contrats aidés " *ne sont pas une solution* ", mais pour d'autres motifs. " *C'est en cherchant des emplois qu'on en trouve*, assure-t-il, car des secteurs peinent à recruter. " *Y être embauché, c'est quand même plus profitable que de faire des photocopies dans le secteur public en étant mal payé* ". En revanche, Eric Heyer juge la mesure justifiée : " *Les contrats aidés ne sont pas la solution au chômage mais ils amortissent sa remontée. C'est une politique contra-cyclique, qui permet aux personnes de ne pas trop s'éloigner du marché du travail, de se former, de percevoir une rémunération et donc de consommer, de se loger. Lorsque la conjoncture s'améliorera, ces personnes seront mieux armées pour trouver un emploi classique.* " Selon M. Heyer, ces 100 000 contrats aidés supplémentaires représentent une baisse de 0,3 point de chômage, qui s'établirait donc à 8 % en 2009 au lieu de 8,3 %.

Parmi les autres mesures annoncées figure le recours facilité aux contrats à durée déterminée (CDD) pour les petites entreprises. Sans que soit précisé s'il s'agit d'allonger la durée limite du contrat (dix-huit mois, dans le cas général) ou de multiplier les situations dans lesquelles le CDD peut être légalement signé. Quoi qu'il en soit, l'idée est de rendre le marché du travail plus flexible. Or celui-ci l'est " *déjà beaucoup*, souligne M. Heyer. *Sur 16 millions de contrats de travail signés chaque année, 57 % ont une durée inférieure à un mois, contre un tiers en 2000, et cela à législation constante.* " M. Cahuc observe que " *les trois quarts des embauches sont réalisés en CDD. Si l'idée est de pouvoir enchaîner des CDD à l'infini, cela signifie que l'on change les lois sociales et que l'on aboutira à un marché du travail encore plus dual. Ce n'est pas parce que l'économie est en récession qu'il faut bouleverser le code du travail. La stabilité des règles est un élément essentiel pour les entreprises et les salariés.* " *L'instabilité des dispositifs conduit les employeurs à les utiliser de manière opportuniste*, ajoute M. Saint-Paul. *Mais ils ne vont pas modifier leurs plans de recrutement pour autant.* "

Nicolas Sarkozy a également souhaité l'accélération de l'installation du Pôle emploi, issu du rapprochement entre l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et l'Unedic. Celle-ci intervient alors que se met aussi en place l'offre raisonnable d'emploi (ORE). " *Cette fusion était nécessaire*, estime M. Cahuc, *mais il est clair que la récession va constituer un frein à sa mise en oeuvre.* "

Francine Aizicovici

## Statistiques

Pourquoi le chômage ne progresse-t-il pas en Allemagne ?

En octobre, le nombre de sans-emploi a baissé de 26 000 outre-Rhin, en données corrigées des variations saisonnières et le taux de chômage s'est établi à 7,5 % (- 0,1 point sur un mois), son plus bas niveau depuis seize ans. La bonne compétitivité de l'économie allemande semble l'aider à mieux résister. Mais les indicateurs avancés et le ralentissement de secteurs-clés comme l'automobile laisse entrevoir une dégradation. Le ministre du travail, Olaf Scholz, a souligné, jeudi 30 octobre, qu'il ne fallait pas se "*laisser éblouir*" par ces bons chiffres du chômage. L'Agence pour l'emploi prévoit une hausse moyenne de 30 000 chômeurs, par mois en 2009, soit un taux moyen de 7,9 %. Le chiffre de 9 % pourrait être atteint fin 2009, selon Natixis.

Quelle est la situation de l'emploi au Royaume-Uni ?

Le nombre de chômeurs a progressé de 164 000 entre juin et août, selon les chiffres de l'Office national de la statistique publiés le 15 octobre, soit la plus forte progression depuis 1991. Le taux de chômage, 5,7 %, demeure inférieur à la moyenne de l'Union européenne (7 % en août), mais l'économie britannique est la première des pays développés à avoir enregistré au troisième trimestre une croissance négative (- 0,5 %). Les suppressions d'emplois dans la finance (62 000 attendues d'ici à la fin 2009) affectent d'autant plus l'emploi que ce secteur représente 10 % de l'économie nationale. Mais 65 000 postes devraient être également supprimés dans l'industrie entre juin et décembre. Certains économistes prévoient que la barre des deux millions de chômeurs (1,79 million fin août) sera franchie avant la fin de l'année et celle des trois millions à la fin 2010.

Priorité du gouvernement français, l'emploi des seniors va-t-il être épargné par la crise ?

Le gouvernement a pris des mesures pour l'emploi des seniors telles qu'une sanction financière, dès 2010, pour les entreprises non couvertes par un accord sur ce thème. Mais d'autres décisions risquent d'aller à contre-sens. Une loi votée en juillet relève l'âge de la dispense de recherche d'emploi (DRE) - dont les bénéficiaires ne sont pas comptabilisés comme chômeurs - de 57,5 ans aujourd'hui à 58 ans au 1er janvier 2009, 59 ans une année plus tard et 60 ans en 2011. Les 361 000 DRE comptabilisés fin août risquent de devenir autant de chômeurs qui auront peu de chance de retrouver un emploi. De même, les seniors pourraient être poussés vers la sortie en priorité via la "rupture conventionnelle" (amiable) du contrat de travail, beaucoup plus simple à mettre en place qu'un licenciement économique.

## Un renversement de tendance préoccupant

Non seulement les courbes des taux de chômage repartent à la hausse dans beaucoup de pays, mais les ménages français et européens anticipent fortement que cette tendance va se poursuivre.

Au sein de la zone euro, les chiffres publiés le 31 octobre par la Commission de Bruxelles font état de 11,69 millions de personnes sans emploi à la fin septembre, soit une légère augmentation par rapport au mois d'août (11,63 millions). Si l'on considère l'Union européenne et ses vingt-sept États membres, ces chiffres montent à 16,71 millions de personnes contre 16,67 fin août. Les pays les plus touchés sont l'Espagne où le taux de chômage est repassé au-dessus de la barre des 11 % et la Slovaquie (10 %). En revanche, les Pays-Bas (2,5 %) et le Danemark (2,9 %) affichent des taux très bas.

Pour la France, les statistiques publiées le 30 octobre par l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) signalent une nouvelle hausse pour le mois de septembre, c'est la cinquième augmentation consécutive. Actuellement les trois quarts des recrutements se font dans l'Hexagone, en contrats à durée déterminée (CDD) qui représentent 8,5 % au total des emplois. Près des trois quarts des postes occupés le sont en effet en contrat à durée indéterminée (CDI).